



Programme national Rapport semi-annuel

RÉPUBLIQUE DU CONGO

Programme ONU-REDD

Janvier-juin 2015

Conformément à la décision du Conseil d'orientation, ce document ne sera pas imprimé sur papier afin de réduire au minimum l'impact des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à la neutralité climatique. Les documents des réunions du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet aux adresses suivantes : www.unredd.net ou <a h

Notification des progrès

1.1 Résumé des progrès du Programme national

Résumé des progrès du Programme national (250 mots) :

Tous les organes de mise en œuvre du processus REDD+ sont en place (nationaux, départementaux, et auprès des parties prenantes dont la société civile) permettant de faire avancer à grand pas le processus du Congo. Ceci a en effet permis au pays d'élaborer la version préliminaire de sa stratégie nationale qui est l'objet d'une consolidation continue à travers notamment l'analyse coût-bénéfice de la REDD+, la cartographie des bénéfices multiples et la collecte de données sur les prix sur le marché des produits alimentaires/agricoles. Le lancement du plan d'investissement découlant de cette stratégie et le dialogue de politique national est également amorcé.

Outre la stratégie, l'élaboration de différents outils est en cours : le registre des projets et initiatives REDD+, les NR et le système S-MNV (qui sera doté d'un portail web). Le traitement et l'analyse des données collectées de l'inventaire forestier national, le traitement des images satellites ainsi que l'inventaire des gaz à effet de serre sont en cours pour permettre la construction d'outils à la fois transparent et conformes aux directives et précisions demandées par la CCNUCC.

Le Congo a comme objectif de présenter sa stratégie nationale REDD+ et son niveau d'émission de référence pour les forêts lors de la COP21 en décembre 2015 et déploie les efforts nécessaires pour y parvenir.

Une demande d'extension du Programme national sera faite par la République du Congo. Cette demande sera avalisée en Août 2015 par le Comité de pilotage du Programme avant sa soumission au Secrétariat de l'ONU-REDD pour non-objection du Conseil d'Orientation.

1.2 Commentaires de l'État et des entités non-étatiques

Les homologues de l'État doivent donner leur point de vue et des informations complémentaires supplémentaires non incluses dans l'évaluation globale des progrès (250 mots) :

La République du Congo, poursuit son engagement à faire valoir ses performances dans le cadre du processus REDD+ et à mettre en œuvre les activités auxquelles elle s'est prononcée.

La Coordination Nationale, sous la conduite des autorités nationales impliquées dans le dossier REDD+ (Présidence de la République, Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable) et avec le concours des organisations de la société civile, du secteur privé, des entités décentralisées et des communautés locales et autochtones, s'organise au quotidien pour garantir la synergie étroite qui est appelé à se consolider autour des interventions du FCPF et des agences d'appui à l'ONU-REDD.

L'accent sera mis sur l'appropriation nationale de façon à garantir la pleine participation des multiacteurs de l'ensemble des composantes des parties prenantes au processus REDD+. Ce qui laisse beaucoup d'opportunité et d'assurance quant à la formulation et la consolidation des outils stratégiques et techniques du processus REDD+ à savoir : (i) la stratégie nationale REDD+, (ii) le scénario de référence des émissions et des absorptions, (iii) le système MRV, (iv) les PCIV-REDD+, etc.

Mettons donc tout en œuvre dans le cadre d'un partenariat pour garantir cette appropriation nationale en mettant en valeur l'expertise locale.

Les parties prenantes de la société civile doivent donner leur point de vue et des informations complémentaires supplémentaires (veuillez demander un résumé des travaux des comités et platesformes des parties prenantes existants) (250 mots) :

L'action de l'ONU REDD a été visible au niveau de la société civile. La société civile a bénéficié d'un appui de l'ONU REDD pour la réalisation de l'assemblée générale de CACOREDD afin de renouveler le mandat des instances en charge de la gestion de l'organisation.

Il sied de noter que ces efforts consentis n'ont pas été appuyés par le total renforcement des capacités des acteurs de CACO REDD. L'ONU REDD devrait donc orienter son action sur cette thématique et la mise en application du plan d'action élaboré. Un accent particulier devra être mis sur la responsabilisation des comités départementaux de CACO REDD et sa composante population autochtone.

Le Programme national ONU REDD devrait aussi appuyer CACO REDD dans son fonctionnement.

2. Cadre des résultats

La matrice du cadre des résultats a pour but de mesurer les progrès réalisés lors de l'année en cours en comparaison avec les cibles de résultats annuels indiqués dans le plan de travail annuel de l'année en question. Si le cadre de référence a été modifié à la suite d'une révision de mi-parcours, cela doit être mentionné au-dessus du tableau des résultats. Pour cette section, veuillez donner :

- Pour chaque résultat, le titre du résultat en question. Il ne s'agit pas de faire un rapport sur une base annuelle en comparaison avec la cible finale des résultats, sur base d'un rapport annuel antérieur, veuillez cochez la case ci-dessous pour chaque résultat. Si le pays n'a pas encore produit de rapport annuel, ne cochez aucune case.
- Pour chaque résultat, veuillez fournir le titre du résultat et un résumé des progrès vers l'atteinte du résultat escompté. Veuillez dresser la liste de tous les indicateurs de performance, la base de référence y afférant et la cible annuelle escomptée du résultat pour l'année en question, ainsi qu'une brève description indiquant les progrès en comparaison avec la cible annuelle ou toute déviation par rapport aux plans.

Veuillez procéder de la même manière pour tous les résultats et extrants du cadre des résultats.

Résultat 1 : Le processus REDD+ national est bien géré et pleinement participatif

Sur la bonne voie pour réaliser ce	☐ Petits retards escomptés, mesures correctives en	☐ Retards importants escomptés
sultat ;	place ;	
Extrant 1.1: Les organes centra	ux de la REDD+ sont en place (CN-REDD, CONA-REDD+, et str	uctures de participation de la société civile, du secteur
privé et des peuples autochtones), opérationnels et capables de répondre à leurs cahiers des ch	arges respectifs.
Progrès vers l'extrant :		
Le texte légalisant la création et le fonctionnement des organes de gestion du processus REDD+ est publié dans le journal officiel. La CNREDD est		
totalement fonctionnelle. Les conseillers techniques internationaux sont opérationnels, leur compétence technique et leur professionnalisme sont		
reconnus par toutes les parties p	renantes.	
Le CONAREDD, suite à la publica	tion du décret, est constitué : chaque ministère membre du Co	ONA-REDD a identifié et désigné son représentant dans
cet organe. La première réunion	lançant cet organe est en préparation (prévue pour Juillet 2015).
Indicateurs : Non	nbre de réunions régulières des organes mis en place dans le ca	dre de la REDD+
Base de référence : Les	organes centraux sont en place et se réunissent régulièrement.	L'AG ordinaire de CACO REDD est réalisée.

Cible annuelle	Organes centraux en place et fonctionnels
escomptée :	Réunions des organes réalisées
	AG CACOREDD effectué
Atteinte de la cible	Le texte officiel portant création et fonctionnement des organes du processus REDD+ est légalisé à travers sa publication
annuelle :	dans le journal officiel (décret n° 2015-260 du 27 février 2015)
	Les organes de gestion du processus REDD+ sont en place au niveau national. Les conseillers techniques appuient la mise
	en place du mécanisme REDD+ au Congo.
	L'AG ordinaire de CACOREDD s'est déroulée en temps voulu. CACO REDD est dorénavant fonctionnel.
	Les membres de CONAREDD de chaque ministère sont identifiés et officiellement désignés par les ministères membres du
	CONAREDD. La réunion de lancement de l'organe est planifiée pour Juillet 2015.

Extrant 1.2 : Des structures de décentralisation de la REDD+ sont opérationnelles.

Progrès vers l'extrant :

Les cellules départementales ont été dotées de chefs de cellules et d'assistants. Les activités dans ces départements (les collectes de données pour l'élaboration des outils, la réalisation des réunions des CODEPA, etc.) sont mises en œuvre par ces équipes en place. Par ailleurs, d'importantes activités de communication et de transfert d'information sur la REDD+ au niveau des départements incombent à ces cellules décentralisées et ont été réalisées par elles.

Indicateurs :	Nombre de personnels en place
Base de référence :	3 personnels en place et fonctionnels
Cible annuelle	3 personnels des cellules décentralisées totalement fonctionnels et réalisant les activités du processus REDD+ dans leurs
escomptée :	départements respectifs
Atteinte de la cible	Les départements du Niari, Sangha et Likouala sont totalement fonctionnels : les personnels sont recrutés et en place et les
annuelle :	matériels sont mis à la disposition de ces cellules pour fonctionner.
	Les cellules départementales sont dotées chacune de plan de travail annuel, cohérent avec le plan de travail annuel de la
	CNREDD
	Les cellules décentralisées ont diffusé les informations sur la REDD+ dans les départements.

Extrant 1.3 : Un système d'I	Information, Education et Communication (IEC) est fonctionnel et avec une ample portée.
Progrès vers l'extrant :	
Le processus REDD+ a été présenté lors de plusieurs manifestations nationales et internationales à travers les outils qui ont été produits et disséminés	
par la CNREDD. Une feuille de liaison – une newsletter faisant état des avancées du processus REDD - est produite bimensuellement par la CNREDD	
pour informer des activités	entreprises dans le cadre du processus.
Indicateurs :	Nombre d'outils de communication produits et nombre d'évènement auquel la CNREDD participe
Base de référence :	Peu d'outils sont disponibles
Cible annuelle	Les outils sont produits et les informations disséminées au niveau national et au niveau international.
escomptée :	
Atteinte de la cible	La CNREDD a animé des stands de communication lors d'évènements internationaux au Congo (Green Business et Réunion
annuelle :	sur la gestion de la faune et flore sauvage d'Afrique).
	La CNREDD a participé à des journées de mobilisation sur la thématique de l'arbre.
	Plusieurs brochures de la CNREDD sont produites (en version française et anglaise) et distribuées lors d'évènements
	nationaux et internationaux (ex : réunion du PFBC au Cameroun, réunion du FCPF et de l'UNREDD à Washington).
	Une feuille de liaison est produite bimensuellement et distribuée auprès de toutes les parties prenantes pour les informer
	de l'avancement du processus REDD+.
	Un blog est disponible et renseigne des informations et activités menées dans le cadre du processus REDD+.

Résultat 2 : Le pays est prêt pour la mise en œuvre de réformes structurelles et d'investissements REDD+, avec la prise en compte de sauvegardes		
☐ Sur la bonne voie pour réaliser ce	☐ Petits retards escomptés, mesures correctives en	☐ Retards importants escomptés
résultat ;	place ;	

Extrant 2.1 : Adoption d'une stratégie nationale REDD+ qui est préparée sur la base d'analyses de qualité et de consultations participatives

Progrès vers l'extrant :

Le dialogue de politique national et international est prévu pour 2015 afin de pouvoir consolider la stratégie nationale, favoriser une appropriation nationale de très haut niveau et impliquer les partenaires dans le processus. La préparation des réunions prévue est réalisée. Toutes les réunions sont identifiées. Elles se tiendront à partir de Juillet 2015 jusqu'en décembre 2015 (la dernière activité prévue étant la présentation de la stratégie nationale lors de la COP21). Une importante activité de communication accompagnera cette activité.

Indicateurs :	Nombre de réunions du dialogue de politique
	Études réalisées et/ou lancées
Base de référence :	Le document de stratégie nationale REDD+ doit faire l'objet d'une consolidation
Cible annuelle	Les travaux analytiques sont lancés et/ou finalisés
escomptée :	Le dialogue de politique est lancé
Atteinte de la cible	Les études suivantes sont lancées et/ou finalisées :
annuelle :	- La cartographie des bénéfices multiples est en cours de finalisation : les cartes sont disponibles et sont en attente
	de validation
	- L'analyse des coûts-bénéfices de la REDD+ est lancée : la collecte des données sur le territoire national est
	finalisée. Les données sont en cours de traitement.
	- L'élaboration du plan d'investissement est lancée : le consultant en charge de l'étude est recruté et est déjà en
	place.
	Le dialogue de politique est préparé : les documents techniques sont élaborés et les dates des réunions prévues (au niveau
	national et au niveau international) sont programmées. Les supports de communication pour accompagner les réunions
	sont identifiés et en cours d'élaboration.

Extrant 2.2 : Un système d'encadrement & suivi des projets pilotes et d'expérimentations REDD+ est fonctionnel

Progrès vers l'extrant :

Les activités d'appui aux communautés locales sont réalisées à travers une lettre d'accord signée avec le PRONAR. Les fonds de mise en œuvre sont ainsi mis à disposition du PRONAR pour que ce dernier mette en œuvre des activités liées à l'amélioration des niveaux de revenus des communautés locales mais également pour la production de plants et la mise en terre de ceux-ci dans le cadre du programme national de reboisement.

Le reboisement / afforestation est considéré par le Congo comme étant un axe important d'augmentation du stock de carbone forestier (voir les options stratégiques liées à la foresterie – OS2). Le reboisement est prévu pour une valorisation par la suite (prélèvement durable) à des fins énergétiques.

Si le reboisement est réalisé principalement par le PRONAR et le SNR (Service National pour le Reboisement), l'aspect communautaire est peu développé. La REDD+ veut ainsi expérimenter cette approche communautaire de reboisement pour voir si l'approche est réalisable (et jusqu'à quelle mesure) surtout dans des zones savanicoles non loin des grandes zones urbaines, afin de mettre à profit les communautés dans les futures activités REDD+ à mettre en place dans le futur.

Indicateurs :	Une lettre d'accord entre le PNUD et le PRONAR officialise la mise en œuvre du programme de petites subventions.
Base de référence :	La nature et les procédures de mise en œuvre du programme sont identifiées.
Cible annuelle	Le programme est mis en œuvre.
escomptée :	
Atteinte de la cible	Une lettre d'accord entre le PNUD et le PRONAR officialise la mise en œuvre du programme de petites subventions.
annuelle :	Les bénéficiaires des petites subventions sont identifiés et les accords sont conclus pour la mise en œuvre des activités
	préconisées
	Les acquisitions de matériels sont réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du programme.

Extrant 2.3 : Un cadre insti	tutionnel et légal adéquat pour la mise en œuvre de REDD+ est en place	
Progrès vers l'extrant :		
La construction du registre	La construction du registre national est en cours. Elle est effectuée par le SIFODD qui bénéficie d'une lettre d'accord avec le programme pour la mise en	
œuvre des activités prévue	es. Le registre sera disponible en Octobre 2015.	
Indicateurs :	Établissement d'un registre national des projets et des initiatives REDD+	
Base de référence :	Le registre national REDD+ n'existe pas. Seule des idées sur sa forme et son fonctionnement ont été émises.	
Cible annuelle	Le registre national des projets et des initiatives REDD+ est en place et fonctionnel	
escomptée :		

Atteinte de la cible	Le cahier des charges de fonctionnement du registre est élaboré.
annuelle :	Le script informatique pour la construction du logiciel est élaboré.
	Des réunions d'échange régulières sont réalisées pour l'élaboration et le suivi de la construction du logiciel.

Extrant 2.4 : Les dimensions, risques et sauvegardes sociales & environnementales de la REDD+ sont bien analysés et définis de façon participative		
Progrès vers l'extrant :		
Des sauvegardes nationale	Des sauvegardes nationales préliminaires, appelées PCI REDD+, ont été adoptées en décembre 2014, leur application (dans le cadre de la mise en	
œuvre de la Stratégie Nationale et de la mise en place du Système d'Information sur les Sauvegardes (SIS)) est en cours de considération.		
Indicateurs :	PCIV identifiés, validés et intégrés dans le registre	
Base de référence :	Les PCIV sont identifiés.	
Cible annuelle	La forme initiale du SIS est identifiée.	
escomptée :		
Atteinte de la cible	L'application des PCI dans le cadre du registre est en cours de discussion.	
annuelle :	La structure et le fonctionnement du SIS sont discutés lors de réunions, une ébauche d'arrangements institutionnels du	
	système a été développée.	

Extrant 2.5 : Le Congo a un niveau de référence préliminaire accepté par la communauté internationale		
Progrès vers l'extrant :	Progrès vers l'extrant :	
La République du Congo s'e	La République du Congo s'est engagée à mettre en place un NERF qui prend en compte les données historiques, ajustées aux circonstances nationales.	
Pour la construction du N	Pour la construction du NERF, un vaste programme de collecte de données a été lancé au niveau national permettant d'informer les données	
historiques et les éléments	historiques et les éléments nécessaires aux ajustements (concessions forestières, agroindustrielles, minières et infrastructures).	
Indicateurs :	NR disponible	
Base de référence :	Le Congo ne dispose pas de NR pour la REDD+	

Cible annuelle	Le NR national est élaboré.
escomptée :	
Atteinte de la cible	Un panel d'experts pour la construction du NR est identifié et formalisé : trois réunions techniques ont été organisées
annuelle :	pour d'élaboration du NR par ce panel (en janvier, mars et juin).
	La méthodologie de construction du NR est définie : échelle, période de référence, etc.
	Les besoins en données nécessaires pour la construction du NR sont identifiés et un plan de collecte de données est
	élaboré. Un protocole d'accord pour la collecte des données relatives à la construction du NR a été signé d'une part avec
	la CN-REDD et d'autre part la CNIAF. La mise en œuvre de ce protocole a commencé par la formation des équipes de
	terrain.

Résultat 3 : Un système d'information et de suivi global de la REDD+ est fonctionnel			
☐ Sur la bonne voie pour réaliser ce	☐ Petits retards escomptés, mesures correctives en	☐ Retards importants escomptés	
résultat ;	place ;		

Extrant 3.1 : Système S&M	Extrant 3.1 : Système S&MNV forestier et carbone conçu, avec des capacités pour le système S&MNV renforcées				
Progrès vers l'extrant :					
Le Congo a mis en route u	n vaste chantier consultatif et technique pour mettre en place son S-MNV. Le pays va capitaliser son expertise en matière				
d'aménagement forestier d	durable et de certification forestière pour mettre en place ce système. Parmi les piliers qui composent ce système : l'IFN est à				
sa phase d'analyse et de t	raitement ; Pour le SSTS : la carte hybride issue des trois produits (GFC, FACET et GAF) est en cours de finalisation ; pour				
l'IGES, le renforcement de	capacité se poursuit. Le portail web SNSF est en construction.				
Cette activité n'a pas pris o	du retard en soi. Car celle-ci dépend de la mise en place du NERF (qui sera disponible en décembre 2015) dont il va suivre				
les activités.					
Indicateurs :	Le Pays ne dispose pas de système MRV				
Base de référence :	Les outils de suivi de la REDD+ sont à élaborer et l'inventaire national est à finaliser.				
Cible annuelle	Système S-MNV élaboré et des capacités nationales disponibles pour la mettre en œuvre				
escomptée :					

Atteinte de la cible	Un panel d'experts multi acteurs a été mise en place et fonctionnel pour l'élaboration du S-MNV			
annuelle :	Les réunions techniques sont programmées et réalisées (activités entre Mai 2015 et Février 2016) pour le suivi du			
	processus d'élaboration du S-MNV par ce panel.			
	La méthodologie d'élaboration du S-MNV se fait en lien avec les activités du NERF			
	Les besoins en données nécessaires pour l'élaboration du S-MNV sont identifiés.			

Extrant 3.2 : Accord entre les parties prenantes pour le suivi des bénéfices et risques de la REDD+ (notamment sur des aspects sociaux, environnementaux et de gouvernance) avec le renforcement respectif des capacités d'un tel suivi.

Progrès vers l'extrant :

L'analyse des bénéfices multiples de la REDD+ au Congo a été réalisée et les résultats permettent de consolider l'élaboration de la stratégie nationale REDD+.

Indicateurs :	Nombre de carte des bénéfices multiples à disposition
Base de référence :	Les analyses des bénéfices multiples ne sont pas disponibles
Cible annuelle	La cartographie des bénéfices multiples est disponible et contribue à l'amélioration du contenu de la stratégie nationale
escomptée :	REDD+.
Atteinte de la cible	18 cartes des bénéfices multiples sont produites et disponibles.
annuelle :	

3. Cadre de Varsovie pour la REDD+ et décisions connexes de la CCNUCC

Cette section a pour but de fournir des idées et d'appuyer un processus de réflexion sur la manière dont les pays réalisent des progrès par rapport au cadre de la convention, à savoir : 1) Stratégie et plan d'action nationaux pour la REDD+ ; 2) Niveau national d'émissions forestières de référence ; 3); Système de suivi forestier national et 4) Garanties et systèmes d'information sur les garanties.

Ne remplissez que les sections qui s'appliquent aux priorités identifiées pour le pays et indiquez S/O (sans objet) pour tout critère ou tout indicateur qui ne s'applique pas au contexte du pays.

1. Stra	atégie REDD+ nationale/Plans d'action REDD+ nationaux				
Appuyés pai	r (cochez tout ce qui s'applique) : $oxtimes$ Programme national ; $\;\Box$ Soutier	ciblé ; 🛚 Autre Source (FCFP et ressources propres du G	iouvernement) ;		
☐ Sans obje	et				
Veuillez décrire brièvement les progrès réalisés, si possible, en séparant les progrès globaux des progrès effectués avec le soutien du Programme national (100 mots): La version préliminaire de la stratégie nationale REDD+ du Congo fait l'objet d'une amélioration constante au regard des études, analyses et réflexions menées. Elle fera encore l'objet d'une consolidation à travers le dialogue de politique national en cours de préparation. Cette activité permettra également de renforcer l'engagement national de haut niveau sur le processus.					
Indicateurs		Critères de notation	Note ¹		
		0 : Non			
Indicateur		1 : En cours de conception			
de processus	1.1. Est-ce que le pays dispose d'une Stratégie nationale ou d'un plan d'action national pour la REDD+?	2 : Projet, en cours de délibération	1		
		3 : Adopté	1		
processus		4 : Lien de la SN/du PA fourni sur le centre			
		d'information de la plateforme web REDD+ de la			

¹ Si l'indicateur ne s'applique pas à la situation du pays, cochez S/O, le cas échéant.

		CCNUCC	
		5 : Application en phases initiales	
		6 : Application totale de la SN/du PA	
		0 : Causes pas encore déterminées	
		1 : Causes identifiées	
		2 : Analyse approfondie des causes actuellement en	
	1.2. Causes de la déforestation et de la dégradation de la forêt et	cours	
	obstacles aux activités REDD et REDD+ (le cas échéant)	3 : Causes déterminées, avec analyse approfondie et	3
	déterminées ?	informations à disposition.	3
	determinees :	4 : Causes directes déterminées et causes directes	
		principales quantifiées (émissions de gaz à effet de	
		serre) ou pondérées les unes par rapport aux autres	
		avec un consensus et informations à disposition.	
Indicateurs		0 : Non, mentionnée de manière générique	
de solidité		uniquement.	
Indicateurs	1.2.a Analyse approfondie des causes sous-jacentes (et agents de la	1 : Dans une certaine mesure.	
de solidité	déforestation et de la dégradation et obstacles, le cas échéant) de	2 : Oui, études complètes et détaillées sur les causes	1
	chaque cause directe ?	sous-jacentes (c'est-à-dire, économiques, sociales,	
		liées à la gouvernance, politiques, budgétaires et	
		technologiques) de chaque cause directe.	
		0 : Pas nécessaire, pour la plupart, travail de bureau,	
	1.2.b Est-ce que ce processus de détermination des causes et d'établissement de priorités entre les causes à prendre en compte	effectué par le ministère ou l'administration chargée	
		du secteur forestier.	
	en premier lieu a profité des contributions des parties prenantes de	1 : Dans une certaine mesure, quelques ateliers	2
	la société civile et des peuples autochtones ?	organisés.	
		2 : Complètement : l'ensemble des causes a reçu	
		d'importantes contributions de la part de la société	

	civile, y compris par le biais de travaux de recherches	
	intégrés pilotés par des organisations de la société	
	civile.	
	0 : Non, travail de bureau uniquement effectué par un	
	ministère.	
4.2 . 5.1	1 : Dans une certaine mesure : quelques réunions ont	
1.2.c Est-ce que ce processus de détermination et de séquençage	été organisées avec d'autres ministères.	4
des causes a profité des contributions d'autres secteurs (c'est-à-dire,	2 : Complètement : l'ensemble des causes a reçu	1
de l'implication du secteur privé) ?	d'importantes contributions de la part d'autres	
	ministères, y compris par le biais de l'intégration des	
	travaux de recherches d'autres ministères.	
	0 : La SN/PA a été principalement rédigée par des	
	consultants internationaux.	1
	1 : Dans une certaine mesure : un certain nombre de	2
4.2. Le stantés : PERR e sultande sul alle s'hatés and le se a 2	consultations ont eu lieu avec diverses parties	
1.3. La stratégie REDD+ nationale est-elle pilotée par le pays ?	prenantes.	
	2 : Dans une grande mesure : la SN/le PA sont inclus	
	dans le processus de dialogue et de prise de décisions	
	politiques du gouvernement.	
1.4. L'inclusion de l'aménagement des terres, de la politique foncière	0 : Non	
et/ou des questions de droits territoriaux dans la définition des P et M a été prise en compte ?	1 : Oui	1
	0 : Non	
1.5. Une approche nationale en matière de garanties, y compris la	1 : Une approche a été exprimée mais pas encore mise	
conception d'un système d'information sur les garanties, a été	en œuvre	
élaborée et est en cours de mise en œuvre en tant que partie	2 : L'approche a été mise en œuvre mais dans le cadre	1
intégrante du processus global de SN/PA ?	d'un processus parallèle, de manière quelque peu	
	isolée de la SN/PA	

	3 : Une approche a été élaborée et mise en œuvre en	
	tant que partie intégrante du processus global de	
	SN/PA	
1.6. Les questions relatives à la gouvernance forestière ont été	0 : Non	1
prises en compte (ou font partie de la SN).	1 : Oui	1
	0 : Non	
	1 : Les bénéfices et/ou risques sociaux et	1
	environnementaux prioritaires sont identifiés d'une	1
	manière ad hoc et exprimés dans la SN/le PA.	
	2 : Les bénéfices et risques environnementaux sont	
	systématiquement identifiés pour chacune des P et M	
	REDD+ candidates et leur faisabilité est étudiée. Les P	
	et M REDD+ sont raffinées dans leur choix, conception,	
1.7. La SN/le PA sont informés par les bénéfices et risques sociaux et	méthodologie et/ou lieu de manière à accroître les	
environnementaux identifiés des P et M REDD+ prévues ?	bénéfices et réduire les risques	
	3 : Les bénéfices et risques sociaux et	
	environnementaux sont systématiquement identifiés	
	pour chacune des P et M REDD+ candidates, qui ont	
	été raffinées dans leur choix, conception,	
	méthodologie et/ou lieu de manière à accroître les	
	bénéfices et réduire les risques, il existe des plans pour	
	gérer tout risque résiduel et assurer l'optimisation des	
	bénéfices	
	0 : Non	
1.8. Les considérations relatives au genre ont été prises en compte ?	1 : Quelque peu, en parallèle, dans le cadre d'un	
	processus à part.	0
	2. Oui, pour chaque politique ou mesure ou orientation	
	stratégique possible, les points de vue relatifs au genre	

	sont analysés.	
	0 : Non	
	1 : Oui, au sein d'un ministère/d'une agence sectoriels,	
	tel que le ministère de l'environnement, de la	
1.9. Un point focal national ou une entité nationale REDD+ ont été	foresterie, des ressources naturelles ou autre	
nommés ?	semblable.	1
nonines :	2 : Oui, au niveau d'un ministère/d'une agence dont	
	les compétences s'étendent sur plusieurs secteurs, par	
	exemple, finances, bureau du premier ministre,	
	planification et aménagement du territoire.	
	0 : Aucune réunion/aucun atelier de parties prenantes	
	n'a encore été organisé.	
	1 : Des réunions sont organisées de manière régulière	
1.10. Réunions/ateliers réguliers rassemblant les parties prenantes ?	avec une plateforme de consultation et des réunions à	1
1.10. Neurilons/ateliers reguliers rassemblant les parties prenantes :	une fréquence sur laquelle les parties prenantes se	1
	sont accordées.	
	2 : Les acteurs du secteur privé ont été mobilisés par le	
	biais de réunions/ateliers et sont impliqués.	
1.11. Avancement du Consentement libre préalable et éclairé	0 : Non	0
(FPIC) ?	1 : Oui	U
	0 : Non	
	1 : Oui – des options REDD+ stratégiques et/ou des	
OPTION 1	activités REDD+ ont été mises en place (veuillez	
1.12. Options REDD+ stratégiques et/ou activités REDD+ identifiées ?	indiquer laquelle de ces deux caractéristiques ont été	1
	mises en place)	
	2 : Oui – des options REDD+ stratégiques et les	
	activités REDD+ ont été mises en place	
OPTION 2 - P et M	0 : Non	1

1.12. Des politiques et mesures (P et M) ont été clairement définies	1 : P et M clairement définies.
et abordent les causes prioritaires directes et les causes sous-	2 : P et M clairement définies et prenant en compte les
jacentes connexes ?	causes directes et sous-jacentes connexes.
	3 : P et M clairement identifiées et prenant en compte
	les causes directes et sous-jacentes connexes et lien
	explicite entre la portée de la REDD+ tracé pour au
	moins une partie des P et M.
	4 : Oui et approuvé par un décret officiel ou le plan de
	développement national.
	0 : Quelques parties prenantes autres que le ministère
	chef de file ont apporté des contributions.
1.12.a Qualité du processus pour l'identification des options,	1 : Les parties prenantes qui conviennent peuvent
politiques et mesures REDD+	apporter des contributions.
	2 : Les parties prenantes qui conviennent ont des
	options, politiques et mesures définies.
1.12 Accords institutionnals nour la planification et l'application des	0 : Accords institutionnels pas encore en place
1.13. Accords institutionnels pour la planification et l'application des activités REDD+ en place ?	1 : Accords institutionnels en cours d'élaboration
activites REDD+ ell place !	2 : Accords institutionnels en place et opérationnels
	0 : Non
	1 : Opportunités et défis d'investissement de la REDD+
	identifiés (y compris les analyses quantitatives et
	qualitatives du potentiel de l'investissement)
1.14. Options d'investissement dans la REDD+ et stratégies de	2 : Opportunités d'investissement dans la REDD+
mobilisation des ressources élaborées ?	identifiés et stratégies de mobilisation des ressources
	élaborées, y compris financements nationaux et
	internationaux, instruments budgétaires et
	investissements privés
	·

	de la REDD+ (y compris les PAR) en place ?	1 : En cours d'élaboration	
		2 : Conçu	
		3 : Fonctionnel	
	1.16. Les rôles complémentaires des divers niveaux	0 : Non	
	d'administrations publiques (national, sous-national, local) et des P		
	et M connexes ont été identifiés, quelle que soit l'échelle des	1 : Oui	0
	décisions ?		
	1.17. Système solide de suivi et évaluation de la mise en œuvre de la	0 : Non	
		1 : Suivi et évaluation des P et M	0
	REDD+ qui fonctionne	2 : Suivi et évaluation des P et M et des causes	1

2. Nive	eaux d'émission de référence pour les forêts (FREL) / Niveaux de	référence pour les forêts (FRL)			
Appuyés par	(cochez tout ce qui s'applique) : $oximes$ Programme national ; $oximes$ Soutien	ciblé ; $\ \square$ X Autre Source (FCPF et sources propres du G α	ouvernement) ;		
☐ Sans obje	t				
La République du Congo s'est engagée à mettre en place un NERF national qui prend en compte les données historiques, ajustées aux circonstances nationales. Pour la construction du NERF, un vaste programme de collecte de données a été lancé au niveau national permettant d'informer les données historiques et les éléments nécessaires aux ajustements (concessions forestières, agroindustrielles, minières et infrastructures).					
Indicateurs		Critères de notation	Note		
		0 : Non			
Indicateur	2.1. Le pays dispose-t-il d'un FREL/FRL ?	1 : Phase de renforcement des capacités FREL/FRL			
de processus		2 : FREL/FRL en construction	2		
		3 : Projet FREL/FRL	2		
		4 : FREL/FRL terminé			
		5 : FREL/FRL soumis à la CCNUCC			

	2.2. Définition de forêt nationale pour la REDD+ adoptée (en accord	0 : Définition de forêt nationale pas encore adoptée	1	
	avec l'inventaire de gaz à effet de serre) ?	1 : Définition de forêt nationale adoptée		
	2.3. Portée du FREL/FRL définie (une ou plusieurs activités REDD+ : réduction des émissions provenant de la déforestation, réduction des émissions provenant de la dégradation de la forêt, conservation	O: Non	1	
	des stocks de carbone forestier, gestion durable de la forêt, amélioration des stocks de carbone forestier).	1 : Oui	1	
	2.4. Portée des FREL/FRL définie (une ou plusieurs des cinq	0 : Non		
	réservoirs de carbone du GIEC : biomasse aérienne, biomasse souterraine, nécromasse, litière, sol) ?	1 : Oui	1	
	2.5. Échelle du FREL/FRL définie (national/sous-national) ?	0 : Non	4	
Indicateurs		1 : Oui	_ 1	
de solidité	2.6. Période du FREL/FRL défini (point de référence historique choisi)	0 : Non	1	
	?	1 : Oui	1	
	2.7. Données FREL/FRL compilées (facteurs d'émission et données historiques sur l'activité) ?	0 : Aucune étape franchie vers la collecte de données		
		1 : Collecte de données continue	1	
		2 : Données compilées		
	2.8. Méthodologie pour la mise en place d'un FREL/FRL identifiée ?	0 : Aucune étape franchie vers l'élaboration d'une		
		méthodologie	1	
		1 : Élaboration d'une méthodologie continue	_	
		2 : Méthodologie élaborée		
	2.9. Calendrier de soumission à la CCNUCC établi ?	0 : Aucune étape franchie vers une soumission à la		
		CCNUCC		
		1 : Calendrier de soumission en cours d'élaboration	2	
		2 : Calendrier à soumettre établi		
		3 : Soumission effectuée dans les délais		

	2.10. Plan de mise à jour périodique du FREL/FRL établi ?	0 : Aucune étape franchie vers la mise à jour du FREL/FRL initial	
		1 : Plan pour la mise à jour périodique créé	0
		2 : Mise à jour du FREL/FRL en cours conformément au	
		plan	

3. Syst	èmes nationaux de surveillance des forêts		
Appuyés par	(cochez tout ce qui s'applique) : $oxtimes$ Programme national ; $oxtimes$ Soutien	ciblé ;	Gouvernement)
; \square Sans obj	et		
forestier dur traitement;	mis en route un vaste chantier consultatif et technique pour mettrable et en certification forestière. Parmi les piliers qui composent consultation le SSTS : la carte hybride issue des trois produits existants (GFC, se poursuit. Le portail web SNSF est en construction et sera bientôt dis	e système : l'IFN : les données collectées sont en phase of FACET et GAF) est en cours de finalisation ; pour l'IGES, le	d'analyse et de
Indicateurs		Critères de notation	Note
	3.1. Le pays dispose-t-il d'un système national de surveillance des forêts ?	0 : Non	
		1 : Phase de renforcement du système de surveillance	
		des forêts	
Indicateur de processus		2 : Système national de surveillance des forêts en construction	
		3 : Projet de système national de surveillance des	2
		forêts en place et capable d'effectuer le suivi, la surveillance, la notification et la vérification	
		4 : Système national de surveillance des forêts	
		institutionnalisé et générant suivi, surveillance,	
		notification et vérification REDD+	

		5 : Informations du système national de surveillance des forêts soumis à la CCNUCC à l'Annexe technique du BUR		
	3.2. Système de surveillance des terres en place pour évaluer les données de l'activité ?	0 : Aucune étape encore franchie vers un système de surveillance des terres 1 : Travaux en cours pour la mise en place d'un	1	
		système de surveillance continue des terres 2 : Système de surveillance des terres en place et opérationnel		
	3.3. Disponibilité d'informations basées sur le sol pour déterminer les facteurs d'émissions ?	0 : Non 1 : Oui	1	
Indicateurs de solidité	3.4. Inventaire national des gaz à effet de serre en place (en particulier pour le secteur UTCATF) ?	0 : Aucune étape encore franchie vers un inventaire des gaz à effet de serre 1 : Travaux en cours pour la mise en place d'un inventaire des gaz à effet de serre 2 : Inventaire de gaz à effet de serre en place 3 : Inventaire de gaz à effet de serre en place dans BUR récent	1	
		4 : Inventaire de gaz à effet de serre correspondant aux résultats REDD+ à l'Annexe du BUR		
	3.5. Informations produites par le Système national de surveillance de forêts transparentes et mises à la disposition des parties prenantes ?	 0: Aucune étape encore franchie vers un Système nationale de surveillance des forêts 1: Informations du Système national de surveillance des forêts transparent mais pas encore partagées avec les parties prenantes qui conviennent 2: Informations produites par le Système national de surveillance de forêts transparentes et mises à la disposition des parties prenantes 	0	

3.6. Le Système national de surveillance des forêts est soutenu par	0 : Non	0
les accords institutionnels au niveau national ?	1 : Oui	U

4. Garant	ties et système d'information sur les garanties		
Appuyés par (c	ochez tout ce qui s'applique) : $oxtimes$ Programme national ; $\;\Box$ Soutien cible	설 ; 🗵 Autre Source (FCPF et ressources propres du Go	ouvernement) ;
\square Sans objet			
Nationale et de	es nationales préliminaires, appelées PCI REDD+, ayant été identifiées, la mise en place du Système d'Information sur les Sauvegardes (SIS)) es e du système a été ébauchée, ainsi que l'arrangement institutionnel qui l	et en cours de considération. Les réflexions sur le SIS s	_
	Indicateurs	Critères de notation	Note
Indicateur de processus	4.1. Le pays dispose-t-il d'un Système d'information sur les garanties qui offre des informations sur la manière dont les garanties de Cancun sont prises en compte <i>et</i> respectées dans toute la mise en œuvre des actions REDD+?	 0: Non 1: Objectifs du système d'information sur les garanties déterminés 2: Besoins en informations et structure du système d'information sur les garanties déterminés 3: Systèmes d'information existants et sources évaluées 4: Le Système d'information sur les garanties est conçu sur la base de systèmes d'information existants et nouveaux ainsi que sur des sources clairement exprimées dans un document avalisé par le gouvernement national 5: Le Système d'information sur les garanties est fonctionnel se base sur des systèmes d'information existants et nouveaux ainsi que sur des sources 	2

		clairement exprimées dans un document avalisé par le gouvernement national 6 : Résumé des informations sur les garanties de la REDD+, informé par le Système d'information sur les garanties, soumis à la CCNUCC	
	4.2. Chaque garantie est clarifiée en fonction des circonstances nationales	 0 : Non 1 : En partie, avec les politiques, lois et réglementations existantes et/ou de nouveaux principes, critères et/ou indicateurs 2. De manière complète, avec les politiques, lois et réglementations existantes et/ou de nouveaux principes, critères et/ou indicateurs 	1
Indicateurs de solidité	4.3. Accords institutionnels pour chacune des fonctions identifiées du Système d'information sur les garanties déterminés et approuvés ?	 0: Non 1: Oui, accords institutionnels pour les responsabilités fonctionnelles pour le Système d'information sur les garanties identifiées au sein des administrations publiques. 2: Oui, accords institutionnels pour les responsabilités fonctionnelles pour le Système d'information sur les garanties identifiées au sein des administrations publiques et entre les acteurs non-étatiques, le cas échéant. 3: Oui, accords institutionnels pour les responsabilités fonctionnelles pour le Système d'information sur les garanties identifié et affecté au sein des administrations et entre les acteurs 	0

		prenantes qui conviennent.	
		0 : Non, le Système d'information sur les garanties	
		n'est pas encore en place.	
		1 : Oui, le Système d'information sur les garanties	
		contient des informations transparentes et	
		cohérentes mais n'a pas encore mis ces	
		informations à la disposition de toutes les parties	
	A.A. La Custàma d'information sur les garanties offre des	prenantes qui conviennent ?	
	4.4. Le Système d'information sur les garanties offre des	2 : Oui, le Système d'information sur les garanties	0
	informations transparentes et cohérentes accessibles à toutes les	offre des informations transparentes et cohérentes	U
	parties prenantes qui conviennent ?	accessibles à toutes les parties prenantes qui	
		conviennent.	
		3 : Oui, le Système d'information sur les garanties	
		offre des informations transparentes et cohérentes	
		accessibles à toutes les parties prenantes qui	
		conviennent et répond aux objectif du Système	
		d'information sur les garanties.	
		0 : Non, le Système d'information sur les garanties	
		n'est pas encore en place.	
		1 : Oui, le Système d'information sur les garanties	
	4.5. Le Système d'information sur les garanties est assez souple pour	est en place mais il n'existe pas de plan	
	, , ,	précisément exprimé pour des améliorations au fil	0
	permettre des améliorations au fil du temps ?	du temps.	
		2 : Oui, le Système d'information sur les garanties	
		est en place et les améliorations au fil du temps ont	
		été démontrées	

5. Versements financiers

Résultats du programme	Organisation des NU	Montant transféré par le Fonds fiduciaire multipartenaire	Budget prévu pour 2015 ²	Dépenses à ce jour pour 2015 (au 30 juin 2015)	Dépenses anticipées d'ici au 31 décembre 2015
Résultat 1 : Le	FAO	50 000		0	
processus REDD+	PNUD	801 000	482 860	287 490,41	
national est bien géré et pleinement participatif	PNUE	10 000	0	0	
Sous-total		861 000			
Résultat 2 : Le pays	FAO	298 532		0	
est prêt pour la mise	PNUD	743 568	306 445	77 721,10	111 378,37
en œuvre de réformes structurelles et d'investissements REDD+, avec la prise en compte de sauvegardes	PNUE	515 000	184 035	184 035	
Sous-total		1 557 100			
Résultat 3 : Un	FAO	930 218	832 140	197 409	135 000
système	PNUD	150 000	11 812	0	
d'information et de suivi global de la REDD+ est fonctionnel	PNUE	240 000			
Sous-total		1 320 218			
Frais de soutien	FAO	89 512	58 984	2941	
indirects	PNUD	118 620		19 037,12	
(7 % GMS)	PNUE	53 550			
Frais de soutien indirects (Total)		261 682		21 978,12	
FAO (Total) :		1 368 262	891 124	332 409	
PNUD (Total) :		1 813 188	801 118	384 248,63	
	PNUE (Total) :	818 550	184 035	184 035	
	TOTAL:	4 000 000	1 876 272	922 670,75	

-

²Comme l'indique le plan de travail annuel pour 2015.

6. Gestion adaptable

Retards et actions correctives

1. Quels sont les retards/obstacles rencontrés au niveau national?

La mise en œuvre du programme national connaît des retards de mise en œuvre pour 2015. La mise en œuvre des activités est décalée, sur une durée qui peut aller de quelques jours à presque 6 mois (cas du dialogue de politique). Ceci est dû principalement à l'indisponibilité de certains partenaires du MEFDD/CNREDD en charge de la mise en œuvre du processus REDD+ et de la difficulté de ce dernier à les mobiliser, afin de faire un processus réellement participatif. La tenue des réunions de haut niveau dans le cadre du dialogue de politique permettra de palier ce problème car permettra de mobiliser ces partenaires, ainsi que de les engager dans le processus.

2. Est-ce que ces retards/obstacles ont été soulevés et/ou ont fait l'objet d'une discussion lors des réunions du Comité directeur du Programme ?

⊠ Oui ;
☐ Non

3. Quels sont les retards/obstacles anticipés en ce qui concerne leur impact sur le Programme national ?

Certaines activités telle l'élaboration de la stratégie nationale et sa validation, l'élaboration du niveau de référence et la construction de l'outil S-MNV connaissent des retards de mise en œuvre. Ces retards engendrent la nécessité d'une demande de prolongation du programme national étant donné que toutes les activités programmées ne seront pas mises en œuvre et les fonds à disposition ne seront pas en totalité utilisés.

4. Comment est-ce que ces retards/obstacles sont pris en compte?

Une prolongation du programme nationale sera demandée par le Comité de pilotage qui se réunira en Juillet 2015, suite à une recommandation dudit comité. Cette prolongation sera demandée pour une période de 9mois et devra couvrir la réalisation de toutes les activités programmées, y compris l'évaluation finale du programme national. Une nouvelle programmation (avec une nouvelle budgétisation mobilisant les fonds disponibles) sera réalisée à cet effet pour couvrir la période de la prolongation. La demande de prolongation, dès que validée officiellement par le comité de pilotage, sera transmise au Secrétariat de l'ONU-REDD.

Opportunités et partenariats

1. Sur la période de notification, des opportunités, inconnues lors de la conception du programme, capables de contribuer à l'avancer des efforts sur la REDD+ se sont-elles présentées ?

Des activités non identifiées lors de la conception du programme devaient être mises en œuvre pour l'élaboration des outils de la REDD+. Par exemple, la communication et la diffusion de l'information sur le processus ont été identifiées comme étant la base de la réussite du processus : leur mise en œuvre a été intensifiée car ce qui a été prévu dans le programme national et plus largement le processus n'est pas suffisant. Egalement, étant donné la place importante du CNIAF pour la conception des outils de la REDD+ (principalement le NRF/NERF et le MRV), un appui à son opérationnalisation a été octroyé par le programme.

2. Comment est-ce que ces opportunités sont incorporées dans les travaux du Programme national ?

Afin de pouvoir intégrer ces activités dans le programme, ces activités ont été planifiées lors de la

conception des plans annuels et de budgétisation de travail et devaient être validées par le comité de pilotage (instance habilitée à prendre des décisions sur le fonctionnement du programme) avant d'être mise en œuvre.

Tant que les nouvelles activités (ou activités réorientées) entrent dans la logique de mise en œuvre du processus REDD+ et sont justifiées, elles sont validées par le comité de pilotage.

7. Soutien ciblé

Si le pays a reçu un Soutien ciblé <u>au cours de la période de notification</u>, veuillez décrire la manière dont cela a complété le Programme national et a contribué à l'avancée du processus de préparation dans le pays.

Résumé du soutien ciblé (250 mots) :	
Pas de demande	